

ADMINISTRATION

Jean-François Soto rencontre Mickaël Delafosse

Jeudi 17 décembre, Jean-François Soto a rencontré Mickaël Delafosse, président de Montpellier Méditerranée Métropole. Cet échange a porté sur de nombreux enjeux partagés entre la Métropole et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, mais aussi plus

largement avec le Pays Cœur d'Hérault.

Publié le 23 décembre 2020

En tant que président de la communauté de communes Vallée de l'Hérault et du Pays Cœur d'Hérault (qui regroupe trois communautés de communes : Clermontais, Lodévois-Larzac et Vallée de l'Hérault), Jean-François Soto est concerné à double titre par les relations de nos territoires avec Montpellier.

Il est bien connu que près d'un actif sur deux de la vallée de l'Hérault travaille dans la Métropole et qu'elle représente aussi pour les habitants de notre territoire un pôle incontournable, tant commercial que de loisirs et de services.

Mais, les synergies entre territoires sont réciproques : l'attractivité de la Métropole s'appuie sur la qualité des espaces naturels et patrimoniaux des communautés qui l'entourent et celles-ci bénéficient de leur côté de son dynamisme économique. La volonté des deux territoires est donc de mieux travailler en complémentarité et de mettre en œuvre des actions communes.

Un protocole d'intention devrait être signé début 2021 entre Montpellier Méditerranée Métropole et le Pays Cœur d'Hérault portant sur les enjeux partagés de l'aménagement du territoire, du tourisme, du développement économique et de la transition écologique (circuits courts agricoles, alimentation de la métropole, mobilités douces).

En complément, un contrat de réciprocité sera signé entre la Métropole et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour travailler notamment sur les questions des mobilités. En effet, l'une des conséquences de l'attractivité de la métropole, dans le vécu quotidien des habitants, c'est évidemment les difficultés d'accès avec les embouteillages réguliers à son entrée sur l'A750. Le projet de Pôle d'échange multimodal à Gignac porté par la communauté de communes intéresse la métropole. Les deux collectivités souhaitent prendre attache avec la Région Occitanie, et en lien avec le Département, pour mettre en œuvre un transport en commun à haut niveau de service. L'objectif est de réduire les temps d'accès en transports en commun à la Métropole depuis le cœur d'Hérault, en s'appuyant aussi sur les nouvelles infrastructures prévues (contournement ouest de Montpellier, LIEN, extension des lignes de tram).

> *Pour Jean-François Soto : Tous les territoires comme le nôtre ont intérêt à ne pas des intérêts avec leurs voisins, et même surtout, quand ces voisins sont de plus grande taille. Nous devons raisonner et nous organiser dans une logique de complémentarité et non de concurrence. Rien ne serait pire que céder à la tentation du repli défensif. Dans l'intérêt de nos habitants, il faut à l'ouverture et à la gouvernance partagée.*

PRÉCÉDE

RETOUR À LA LISTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS